

# CC NEWS FLASH

JUIN 2026 • 01



## IMD World Competitiveness Yearbook 2026 : Le Luxembourg réintègre le top 15

### LE CLASSEMENT GÉNÉRAL

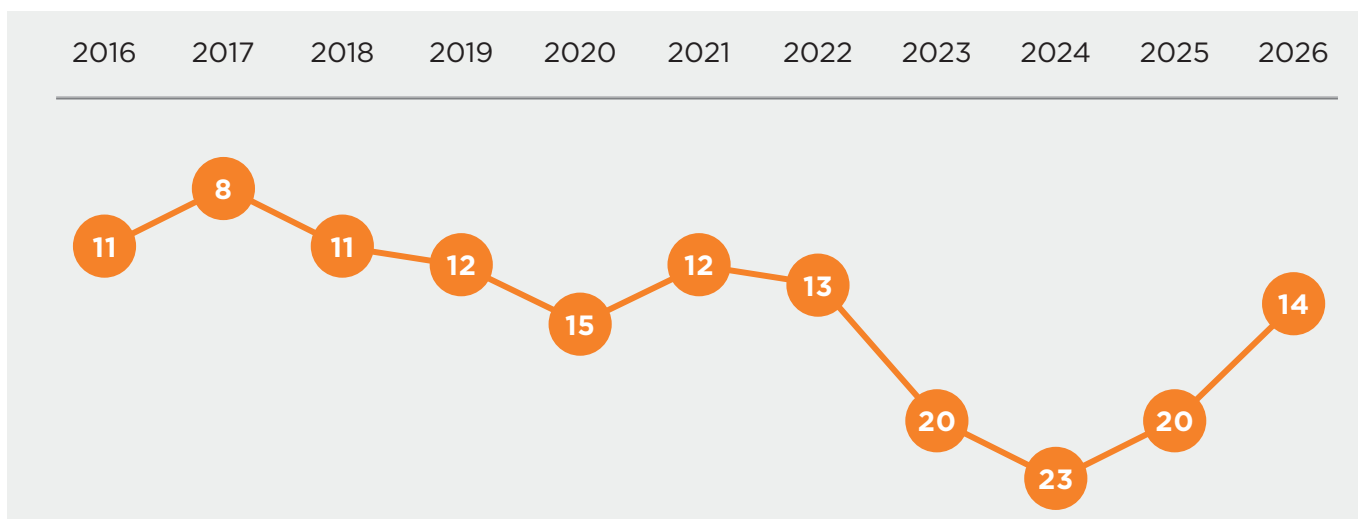
Après trois années de résultats mitigés (20<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> positions), le Luxembourg remonte à la 14<sup>e</sup> place des pays les plus compétitifs au monde selon le World Competitiveness Yearbook 2026 de l'International Institute for Management Development (IMD), dont la Chambre de Commerce est le partenaire institutionnel pour le Luxembourg.

La **compétitivité** est la capacité d'une économie à générer de façon durable des niveaux de **revenus**, d'**emploi** et de **cohésion sociale** relativement élevés, tout en étant exposé à la **concurrence internationale**.

Ce regain de compétitivité marque la sortie du Luxembourg du « ventre mou » du classement<sup>1</sup> et son retour dans le top 15, en ligne avec ses performances d'avant 2023. Cette remontée s'explique en grande partie par le bond de 29 places sur le pilier « Performances économiques », qui permet au Grand-Duché de devancer à nouveau des pays tels que l'Allemagne, le Canada, ou encore l'Australie. Le Grand-Duché est l'une des rares économies européennes à progresser, alors que la Suisse (3<sup>e</sup>), le Danemark (6<sup>e</sup>) et la Suède (9<sup>e</sup>) perdent du terrain face aux pays asiatiques (Singapour retrouve la 1<sup>ère</sup> place du classement, suivi par Hong Kong, 2<sup>e</sup>).

Dans ce contexte, la progression du Luxembourg contraste avec cette tendance et confirme son redressement après plusieurs années difficiles. Ce regain de compétitivité est toutefois à nuancer, dans la mesure où il repose sur les investissements internationaux, par nature volatils.

### ÉVOLUTION DU CLASSEMENT GÉNÉRAL DU LUXEMBOURG



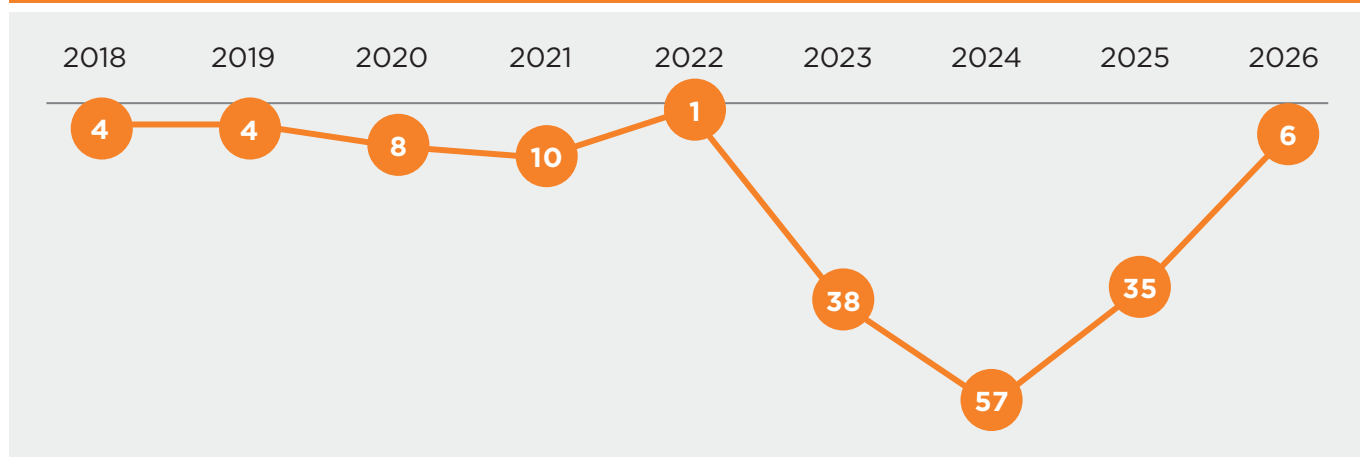
<sup>1</sup> CC News Flash 02/2025 - [IMD World Competitiveness Yearbook 2025: le Luxembourg s'installe dans le "ventre mou" du classement](#), juin 2025.

# PILIER 1: PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

## Des performances économiques portées par les investissements internationaux

La progression du Luxembourg au classement général 2026 repose quasi exclusivement sur un rebond spectaculaire pour le pilier « Performances économiques » (6<sup>e</sup>, +29 places). Ce retour en grâce n'est pas une surprise structurelle: le Luxembourg figurait historiquement parmi les dix premières économies mondiales pour ce pilier avant de décrocher brutalement en 2023 et 2024, plongeant jusqu'à la 57<sup>e</sup> place. Le rebond de 2026 referme en partie cette parenthèse, sans pour autant effacer les fragilités de fond.

### ÉVOLUTION DU CLASSEMENT DU LUXEMBOURG POUR LE PILIER « PERFORMANCES ÉCONOMIQUES »



Ce redressement tient à un seul sous-pilier: les « Investissements internationaux ». Le Luxembourg y réalise une performance historique en se hissant à la première place mondiale — une première dans l'histoire du classement IMD pour le Grand-Duché, dont le meilleur résultat antérieur était une 2<sup>e</sup> place. Il faut toutefois relativiser ce résultat. Par le passé, le pays a connu des décrochages spectaculaires sur ce sous-pilier, suivis de rattrapages tout aussi rapides. Avec une économie très concentrée sur les services financiers et les fonds d'investissement, les indicateurs sous-jacents — notamment les flux d'investissements directs entrants et sortants, sur lesquels le Luxembourg passe de la 69<sup>e</sup> à la 1<sup>ère</sup> place — sont structurellement volatils et susceptibles de changer rapidement. Notons aussi que le Luxembourg se classe 63<sup>e</sup> pour l'indicateur « Menaces de délocalisation des entreprises », issu de l'enquête qualitative. C'est six places de moins qu'en 2025, ce qui traduit une inquiétude grandissante des entrepreneurs quant à la capacité du pays à conserver sa substance économique.

Pour le sous-pilier « Économie domestique », le pays recule d'une place, passant de la 29<sup>e</sup> à la 30<sup>e</sup> position. C'est la quatrième année que le pays stagne autour de la 30<sup>e</sup> place, alors qu'il était encore 6<sup>e</sup> en 2022. En cause: la panne de croissance que subit le Luxembourg. Ainsi, pour l'indicateur de croissance du PIB par habitant (qui est négative en 2025), le Luxembourg se classe 66<sup>e</sup>. Il est 58<sup>e</sup> pour la croissance du PIB avec seulement 0,6% de croissance en 2025 alors que la moyenne des pays du classement IMD s'établit à 2,8%. En matière de croissance, le Luxembourg avance désormais beaucoup moins vite que les économies avec lesquelles il est en concurrence directe: l'Irlande (12,3%), Singapour (5%), Chypre (3,8%) ou encore de Danemark (2,9%). Le pays est également en difficulté en matière de formation brute de capital (en% du PIB) puisqu'il se classe 64<sup>e</sup>. Le Luxembourg reste toutefois le pays au monde le mieux classé en matière de PIB par habitant, même si, comme l'an dernier, il est devancé par Singapour en parité de pouvoir d'achat. L'Irlande n'est plus qu'à quelques dollars de lui ravir la deuxième place. Les entreprises ayant participé à l'enquête restent toutefois assez confiantes quant à la capacité de l'économie luxembourgeoise à être résiliente face aux cycles économiques: le pays se classe 14<sup>e</sup> sur cet indicateur, juste derrière les États-Unis.

Le Grand-Duché stagne à la 7<sup>e</sup> position pour le sous-pilier « Commerce international ». Le Luxembourg se classe notamment deuxième pour le ratio échanges commerciaux/PIB (taux d'ouverture) et premier pour les exportations de services commerciaux. Il est pénalisé sur d'autres indicateurs, comme les exportations de biens, de par la structure de son économie. Notons toutefois que le pays obtient une satisfaisante 13<sup>e</sup> place en matière de croissance des exportations de biens, ce qui traduit une dynamique industrielle positive.

Concernant le sous-pilier « **Emploi** », le pays conserve sa 34<sup>e</sup> place, très loin des classements obtenus par le passé (9<sup>e</sup> en 2022). Là encore, le ralentissement économique est en cause avec une faible croissance de l'emploi (1,16 % en 2025, ce qui place le pays en 34<sup>e</sup> position), même si le taux d'emploi en pourcentage de la population reste structurellement très élevé (2<sup>e</sup> à 76,54%) du fait de l'importance du travail frontalier. Le chômage des jeunes, toujours très important au Luxembourg (54<sup>e</sup> à 18,60%) demeure un point faible que le pays ne parvient pas à résorber durablement.

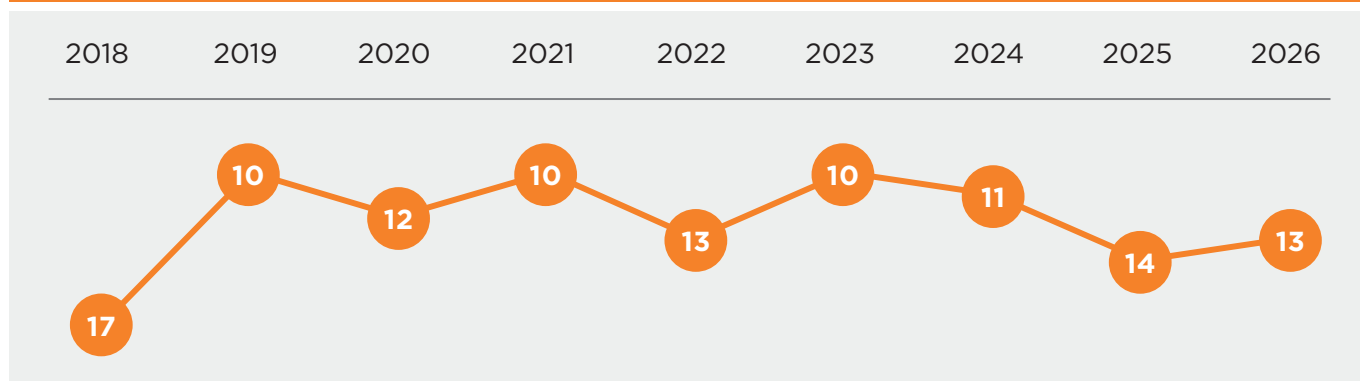
Le pays perd 7 places pour le sous-pilier « **Prix** », chutant de la 56<sup>e</sup> place à la 63<sup>e</sup> place. Ce sont évidemment les prix de l'immobilier qui dégradent la position du Luxembourg, puisque le pays se classe 63<sup>e</sup> pour l'indicateur « Location d'un appartement » et 60<sup>e</sup> pour la « Location de bureaux ». Il pointe à la 32<sup>e</sup> place, au milieu du classement, pour le taux d'inflation, lequel s'est établi à 2,54 % en 2025.

## PILIER 2: EFFICACITÉ DES POUVOIRS PUBLICS

### Le Luxembourg retrouve son niveau historique

Le pilier « **Efficacité des pouvoirs publics** » reste l'un des principaux atouts du Luxembourg. Après avoir reculé de la 11<sup>e</sup> à la 14<sup>e</sup> place en 2025, le Grand-Duché regagne une position et se classe 13<sup>e</sup> en 2026. Ce résultat le replace dans l'étiage observé ces dernières années (13<sup>e</sup> en 2022, 10<sup>e</sup> en 2023, 11<sup>e</sup> en 2024), confirmant la robustesse de ses institutions publiques malgré un environnement international plus instable.

#### ÉVOLUTION DU CLASSEMENT DU LUXEMBOURG POUR LE PILIER «EFFICACITÉ DES POUVOIRS PUBLICS»



En matière de « **Finances publiques** », le Luxembourg conserve une position solide, malgré un léger recul de la 14<sup>e</sup> à la 15<sup>e</sup> place. A la 9<sup>e</sup> position sur le taux d'endettement, qui se situe sous la barre des 30 % du PIB, le pays bénéficie d'une situation budgétaire bien plus favorable que ses pays voisins (Allemagne, 43<sup>e</sup>; Belgique, 60<sup>e</sup>; France, 63<sup>e</sup>). Toutefois, la pérennité du système de retraite (34<sup>e</sup>) et l'évolution des dépenses publiques (56<sup>e</sup>) sont des points d'attention majeurs.

La « **Politique fiscale** » reste le principal point faible du Grand-Duché (49<sup>e</sup>). Tout comme les années précédentes, les indicateurs les plus pénalisants concernent le niveau des prélèvements obligatoires : le pays se classe 62<sup>e</sup> tant sur le ratio recettes fiscales/PIB que sur la fiscalité des entreprises et 59<sup>e</sup> sur la taxation des revenus du travail. La taxation des bénéfices des sociétés (44<sup>e</sup>) et celle de la consommation (35<sup>e</sup>) restent également situées dans la seconde moitié du classement. Ces résultats contrastent avec l'image parfois véhiculée d'un pays à faible fiscalité et illustrent le poids relativement élevé de la pression fiscale mesurée par IMD.

Le **cadre institutionnel** demeure l'une des grandes forces du Luxembourg, même si le sous-pilier recule légèrement de la 13<sup>e</sup> à la 15<sup>e</sup> place. Le pays est en tête du classement IMD pour la notation souveraine, son gouvernement dispose d'une légitimité forte (1<sup>er</sup>) et le respect de l'État de droit est excellent (5<sup>e</sup>). Toutefois, les dirigeants d'entreprises pointent du doigt le poids de la bureaucratie sur leur activité (34<sup>e</sup>) et la lourdeur des réglementations comme frein à la compétitivité des entreprises (37<sup>e</sup>).

Le classement du Luxembourg sur le «**Cadre légal et réglementaire des entreprises**» progresse sensiblement, le pays passant de la 17<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> place. Cette amélioration contribue largement au redressement global du pilier. Elle suggère une perception plus favorable de l'environnement des affaires et de la qualité du cadre réglementaire luxembourgeois, même si certaines critiques récurrentes liées à la complexité administrative et aux procédures demeurent présentes dans les enquêtes internationales. Parmi les points forts du Luxembourg, mis en avant par les résultats de l'enquête, figurent une législation favorable à l'embauche de talents étrangers (5<sup>e</sup>) et une certaine ouverture des entreprises nationales aux investisseurs étrangers (11<sup>e</sup>). En revanche, les réponses récoltées sur l'accès des entreprises aux capitaux (étrangers et nationaux) (24<sup>e</sup>) tout comme celles relatives à l'environnement législatif encadrant la création d'entreprises (25<sup>e</sup>) sont mitigées.

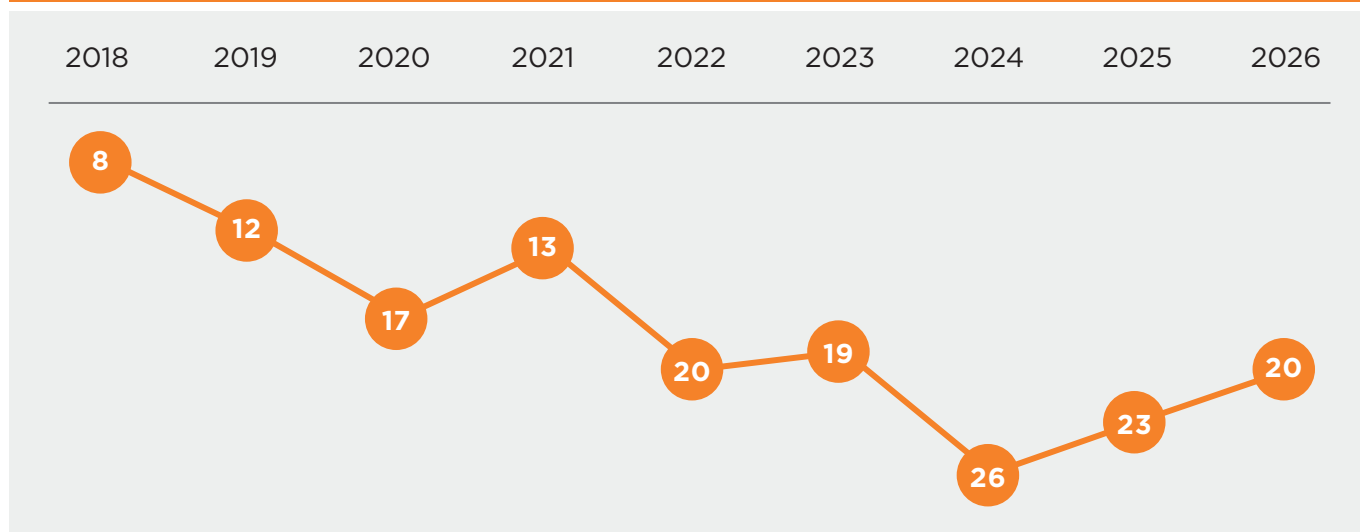
Enfin, le Luxembourg progresse de la 10<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> place sur l'«**Environnement sociétal**», confirmant la solidité de ses performances sur ce sous-pilier. Le pays se distingue par une grande stabilité politique (4<sup>e</sup>). La liberté de la presse (12<sup>e</sup>) ainsi que la couverture équitable des différents partis politiques et candidats par les médias (5<sup>e</sup>) constituent également des atouts importants. Dans un contexte international marqué par les crises politiques et la fragmentation des majorités gouvernementales, ces éléments représentent un avantage compétitif majeur pour le Luxembourg. Les résultats demeurent néanmoins plus contrastés quant à la solidité de la cohésion sociale (du 12<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> rang entre 2025 et 2026) et aux inégalités de revenus (de la 30<sup>e</sup> à la 37<sup>e</sup> place sur la redistribution des revenus vers les 40% de ménages les plus modestes). Le pourcentage de femmes siégeant au Parlement (35%) place le Luxembourg à la 24<sup>e</sup> position. Si le Luxembourg se place dans le top 20 sur le *Gender Inequality Index* (19<sup>e</sup>), son glissement de la 23<sup>e</sup> à la 40<sup>e</sup> position concernant le ratio entre le taux de chômage des femmes et celui des hommes interpelle. Alors qu'en 2024, les hommes étaient plus touchés par le chômage que les femmes, la tendance s'est inversée en 2025.

## PILIER 3: EFFICACITÉ DES ENTREPRISES

### Le Luxembourg poursuit son rebond en capitalisant sur ses atouts

Après une progression de 3 places sur le pilier «**Efficacité des entreprises**» en 2025, le Luxembourg confirme sa remontée dans le classement 2026 et retrouve son résultat de 2022 (20<sup>e</sup>). S'il réduit l'écart avec son classement de 2021, la marge de progression reste importante. Ce pilier comprend un ensemble de thématiques: la productivité et l'efficacité, le marché du travail et les aspects financiers, sans oublier les pratiques managériales et les attitudes et valeurs.

#### ÉVOLUTION DU CLASSEMENT DU LUXEMBOURG POUR LE PILIER «EFFICACITÉ DES ENTREPRISES»



Sur le sous-pilier «**Productivité et efficacité**», dominé par le Danemark, le Luxembourg progresse de 3 places par rapport à 2025, pour se hisser à la 11<sup>e</sup> position. Devant la France (23<sup>e</sup>), l'Allemagne (21<sup>e</sup>), il talonne la Belgique (19<sup>e</sup>). Les dirigeants d'entreprises hissent le Grand-Duché au 28<sup>e</sup> rang pour la productivité de la main d'œuvre (+2 places), à la 23<sup>e</sup> position sur les performances des grandes entreprises (+17 places) et au 19<sup>e</sup> rang pour les performances des petites et moyennes entreprises (+4 places), selon les standards internationaux. Si le Luxembourg se distingue par

un niveau de productivité élevé (3<sup>e</sup> sur la productivité globale, 1<sup>er</sup> sur celle du travail), sa 47<sup>e</sup> position concernant la croissance réelle de la productivité met en évidence un essoufflement du modèle économique. De fait, cette baisse de la productivité - visible depuis quinze ans - fait craindre un risque de rattrapage par des pays, notamment asiatiques, si la tendance n'est pas inversée rapidement. Les résultats de l'enquête sur le déploiement de l'intelligence artificielle (IA) dans les entreprises mettent en évidence une marge de progression importante (47<sup>e</sup>).

Le Luxembourg poursuit son décrochage sur le sous-pilier **«Marché du travail»**, perdant 16 places en l'espace d'une année (42<sup>e</sup>). Les conséquences du coût du travail sur la compétitivité du pays sont manifestes, en particulier la rémunération des professions hautement (70<sup>e</sup>) et moyennement (68<sup>e</sup>) qualifiées, le niveau élevé du salaire minimum légal (58<sup>e</sup>), la disponibilité des personnes qualifiées (57<sup>e</sup>) et le taux d'emploi des femmes (57<sup>e</sup>). La baisse de performance est particulièrement marquée concernant les perspectives de croissance du marché de l'emploi à l'horizon des cinq prochaines années (53<sup>e</sup>, -9 places par rapport à 2025), dans un contexte de ralentissement économique et de progression du chômage. Le pays reste très bien positionné en matière de pourcentage de la population active (2<sup>e</sup> sur le ratio emploi/population), la particularité du travail frontalier contribuant à ce bon résultat. La proportion d'étrangers dans la population active constitue un facteur marquant du marché du travail luxembourgeois (5<sup>e</sup>) et les entrepreneurs demeurent largement satisfaits de l'expérience internationale des managers seniors, malgré un recul de 2 places entre 2025 et 2026. Moins centrale en 2024 et 2025, la capacité d'attirer et de retenir les talents redevient une priorité pour les entreprises (8<sup>e</sup>). A leurs yeux, l'attractivité du Luxembourg pour les personnes étrangères hautement qualifiées, ayant souvent le choix entre plusieurs destinations, doit encore être renforcée (recul de la 4<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> position en un an).

Le Luxembourg enregistre une belle remontée sur le sous-pilier **«Finance»** (12<sup>e</sup>), soit 11 places de plus par rapport à 2025. La Place financière reste très compétitive: le pays demeure en haut du podium pour la part des actifs du secteur bancaire dans le PIB (1<sup>er</sup>) et les entrepreneurs le maintiennent à la 10<sup>e</sup> place pour le niveau de développement de la conformité réglementaire des banques. Les résultats de l'enquête sur la mise en œuvre des droits des actionnaires mettent en avant la qualité de la gouvernance et de son application pratique, le faisant entrer dans le top 10 du classement international (+10 places par rapport à 2025). Les entrepreneurs indiquent, cette année encore, le besoin de renforcer la capacité des services bancaires et financiers à soutenir efficacement les activités des entreprises (60<sup>e</sup>), de faciliter l'accès au crédit bancaire des entreprises (53<sup>e</sup>), ainsi qu'au fonds de capital-risque (45<sup>e</sup>).

S'agissant des **«Pratiques managériales»**, le Luxembourg, 32<sup>e</sup>, améliore son classement cette année encore, quoique plus modestement que l'an passé (+7 places par rapport à 2024, +1 place par rapport à 2025). Le pourcentage des entrepreneurs indiquant que la peur de l'échec les empêcherait d'entreprendre est stable (41%), le Luxembourg restant à la 12<sup>e</sup> place sur cet indicateur. Classement inchangé également pour la part des femmes dans le middle et senior management dans le management total du pays, qui s'élève à 27%, (53<sup>e</sup>) et recul (de 35 à 34%) de la part des femmes directrices siégeant aux conseils d'administration (23<sup>e</sup>). Selon les entrepreneurs interrogés, les entreprises luxembourgeoises perdent en agilité (34<sup>e</sup>, -6 places) et décrochent sur leur capacité à réagir de manière adéquate face aux menaces et opportunités (34<sup>e</sup>, -11 places). Ils font également reculer le Luxembourg sur la mise en place adéquate des pratiques d'audit et de comptabilité par les entreprises (19<sup>e</sup>, -1 place). En revanche, les entreprises luxembourgeoises, confrontées à des crises à répétition dans un environnement incertain, sont de plus en plus alertes sur les changements des conditions du marché (31<sup>e</sup>, +10 places), la crédibilité des managers se renforce (22<sup>e</sup>, +3 places), ainsi que leurs qualités entrepreneuriales (32<sup>e</sup>, +3 places). L'efficacité des conseils d'administration dans le management des entreprises s'améliore (19<sup>e</sup>, +8 places), la prise en compte de la satisfaction clients par les entreprises également (51<sup>e</sup>, +2 places), tout comme la responsabilité sociale des dirigeants d'entreprises (22<sup>e</sup>, +1 place). Le Luxembourg est 47<sup>e</sup> sur le nouvel indicateur relatif à la capacité des entreprises à corriger les biais potentiels des algorithmes d'IA. Ce résultat appelle un suivi attentif dans les prochaines éditions du classement IMD.

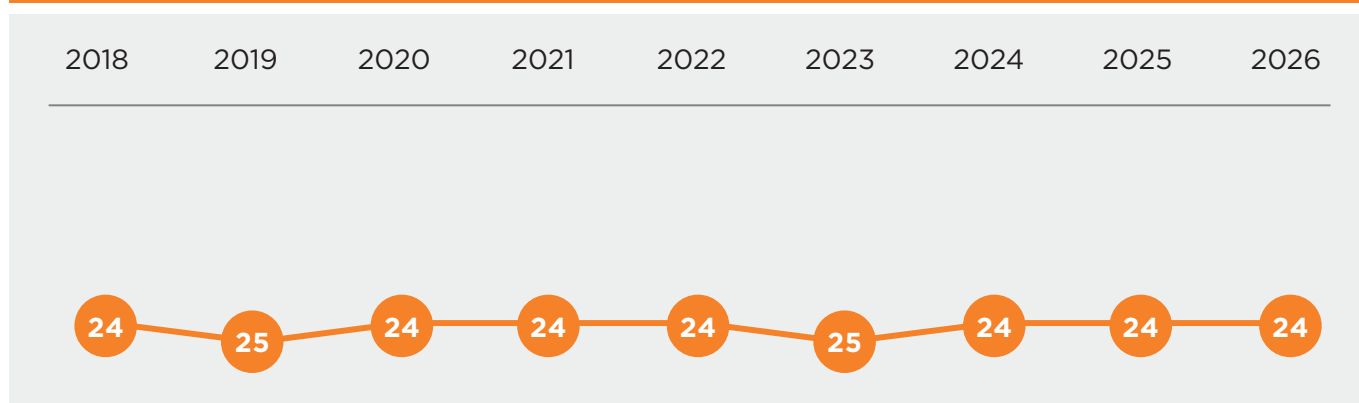
Le Luxembourg atteint la 26<sup>e</sup> position sur le sous-pilier **«Attitudes et valeurs»** (+9 places), loin devant ses voisins (France 64<sup>e</sup>, Belgique 49<sup>e</sup>, Allemagne 57<sup>e</sup>). Cette progression reflète une attitude généralement positive de la société luxembourgeoise vis-à-vis de la mondialisation (24<sup>e</sup>, +15 places), une image pro-business du Luxembourg (8<sup>e</sup>, +13 places), une culture nationale ouverte aux idées de l'étranger (11<sup>e</sup>, +16 places) et un système de valeurs favorable à la compétitivité (24<sup>e</sup>, +6 places). En revanche, la perception dégradée des chefs d'entreprises concernant la flexibilité et l'adaptabilité des travailleurs face à de nouveaux défis (40<sup>e</sup>, -2 places) et la compréhension des besoins de réformes économiques et sociales (47<sup>e</sup>, -11 places) doit alerter. Le Luxembourg est 36<sup>e</sup> sur le nouvel indicateur «Confiance des citoyens dans l'IA».

## PILIER 4: INFRASTRUCTURES

### Le Luxembourg capitalise sur ses forces, mais peine à dépasser ses limites structurelles

Le Luxembourg conserve pour la deuxième année consécutive sa 24<sup>e</sup> place du pilier « Infrastructures ». C'est une place que le pays a occupée 7 des 9 dernières années, montrant à la fois la solidité de ses fondamentaux comme l'éducation (4<sup>e</sup>) ou les infrastructures de base (15<sup>e</sup>), et de l'autre côté la difficulté à surmonter des limites bien identifiées comme son infrastructure technologique (48<sup>e</sup>, -3 places). Au global, sur le pilier « Infrastructures », le Luxembourg reste derrière ses voisins allemands (11<sup>e</sup>) et français (18<sup>e</sup>), se positionnant toutefois juste derrière la Belgique (23<sup>e</sup>) qui pâtit d'une forte chute (-7 places).

#### ÉVOLUTION DU CLASSEMENT DU LUXEMBOURG POUR LE PILIER «INFRASTRUCTURES»



Sur le sous-pilier « **Infrastructure de base** » (15<sup>e</sup>), le Grand-Duché devance toujours ses voisins avec une densité de son réseau ferroviaire élevée (5<sup>e</sup>), une gestion des villes favorable au développement économique (9<sup>e</sup>, +3 places), un accès à l'eau (4<sup>e</sup>, +10 places) et une infrastructure énergétique (5<sup>e</sup>, +9 places) performants. La qualité du transport aérien (10<sup>e</sup>, +6 places) et son infrastructure de distribution des biens et services (6<sup>e</sup>, +11 places) sont mis en avant par les dirigeants d'entreprises. Si le Luxembourg stagne finalement sur ce sous-pilier (-1 place par rapport à l'édition précédente), cela s'explique par la chute marquée de l'indicateur « prix de l'électricité pour les clients industriels » (60<sup>e</sup>, -44 places)<sup>2</sup> en partie due à la sortie des mesures de bouclier tarifaire énergétique du gouvernement en 2025, qui avait fortement profité aux particuliers et aux entreprises en 2024. A noter qu'avec le retour de mesures depuis début 2026 et les récentes annonces liées au « Paquet résilience », cette baisse brutale devrait être compensée à la prochaine édition.

Le Luxembourg doit inverser la tendance sur le sous-pilier « **Infrastructure technologique** » (48<sup>e</sup>, -4 places): le maillon faible des infrastructures du pays, alors que le Luxembourg rétrogradait déjà de 5 places l'année dernière. Le Luxembourg confirme son bon classement sur le nombre d'utilisateurs d'internet dans le pays (7<sup>e</sup>). Si l'objectif affiché de devenir un *Cybersecurity Hub* est encore loin, la progression de 5 places par rapport à 2025 (30<sup>e</sup>) sur l'incorporation adéquate de la cybersécurité par les entreprises est encourageante. Enfin, alors que la disponibilité d'ingénieurs qualifiés sur le marché du travail avait été soulignée comme problématique, une amélioration notable est observable (45<sup>e</sup>, +9 places). Cependant, le Luxembourg devra rester vigilant sur ses infrastructures réseau, alors qu'il affiche ses plus mauvais classements en la matière: le pays continue de chuter sur la vitesse de la bande passante de son réseau Internet (29<sup>e</sup>, -2 places) et affiche des coûts de téléphonie mobile parmi les plus élevés du classement (62<sup>e</sup>). Un point d'attention mérite d'être souligné, dans un contexte de course à l'IA et de lancement d'une stratégie nationale IA en 2025: le Luxembourg doit améliorer ses performances sur les nouveaux indicateurs sur l'IA, issus de l'enquête menée auprès des dirigeants d'entreprises. Ainsi, le pays est 38<sup>e</sup> sur le niveau d'investissements des entreprises dans l'IA par rapport à leurs concurrents étrangers, 44<sup>e</sup> s'agissant de la conformité des entreprises aux réglementations en matière d'IA et 49<sup>e</sup> sur les compétences des employés en matière d'IA attendues par les employeurs.

Concernant le sous-pilier « **Infrastructure scientifique** », Le Luxembourg se place 30<sup>e</sup> (-1 place) et reste derrière ses voisins (Allemagne 5<sup>e</sup>, France 15<sup>e</sup>, Belgique 17<sup>e</sup>). Le pays conserve son avance s'agissant du nombre de brevets en vigueur pour 100.000 habitants (2<sup>e</sup>), et continue de progresser sur le taux d'étudiants diplômés en sciences (24,25% de l'ensemble des diplômés, 28<sup>e</sup>, +7 places). Le Luxembourg reste en queue de peloton s'agissant des dépenses totales en recherche et développement tant en valeur absolue (50<sup>e</sup>, -1 place) qu'en pourcentage du PIB (39<sup>e</sup>), sans parvenir à inverser la tendance. La recherche privée reste peu développée (48<sup>e</sup>).

Côté sous-pilier «**Santé et environnement**», le Luxembourg progresse légèrement (20<sup>e</sup>, +1 place) et renforce sa compétitivité sur les indicateurs issus de l'enquête qui nécessitaient un rebond. Ainsi, une des meilleures progressions concerne la perception des entrepreneurs sur la propension des lois environnementales à entraver ou non la compétitivité des entreprises. Le pays avait perdu 24 places l'année dernière, mais remonte à la 31<sup>e</sup> place (+15 places). Les dépenses publiques en matière de santé continuent de positionner le Luxembourg à la 2<sup>e</sup> place<sup>3</sup>, l'infrastructure de santé adéquate à la 11<sup>e</sup> (+4 places) et l'efficacité de l'utilisation de l'eau à la 1<sup>ère</sup>. L'index de performance environnementale place toujours le pays 2<sup>e</sup> du classement, et à une honorable 5<sup>e</sup> position sur l'intensité de ses émissions de gaz à effet de serre, portée par une progression sur la part des énergies renouvelables par rapport aux besoins énergétiques (40<sup>e</sup>, +2 places). Les dépenses de santé en pourcentage du PIB, faibles malgré une très légère progression (5,8%, 48<sup>e</sup>, +2 places), et la balance écologique/empreinte carbone du pays<sup>4</sup> (tous deux 66<sup>e</sup>, -1 place) viennent ternir le tableau.

Enfin, le sous-pilier «**Éducation**» reste un atout majeur de compétitivité du pays, même si le Luxembourg (4<sup>e</sup>) cède une place par rapport à l'an dernier. Le pays garde tout de même la 1<sup>ère</sup> position des dépenses publiques en matière d'éducation par étudiant, sa 2<sup>e</sup> position pour le ratio «enseignant-étudiants», ainsi que sa 6<sup>e</sup> position sur les compétences linguistiques des travailleurs. Le léger recul peut s'expliquer par une perception des sondés plus négative concernant à la fois la capacité de l'enseignement primaire et secondaire (27<sup>e</sup>, -5 places) et celle de l'enseignement universitaire (43<sup>e</sup>, -9 places) à répondre aux besoins d'une économie compétitive.



## **Les 5 défis pour la compétitivité du Luxembourg en 2026**

- 1. Rétablir une croissance suffisante et durable.**
- 2. Restaurer la compétitivité en maîtrisant les coûts du travail, de l'énergie et de la conformité réglementaire.**
- 3. Passer d'ajustements à la marge à une réforme globale des retraites pour garantir leur viabilité à long terme ainsi que celle des finances publiques.**
- 4. Renforcer la résilience et la diversification de l'économie, tout en s'adaptant à la digitalisation, à la transition énergétique et à la fragmentation géopolitique.**
- 5. Assurer une offre de main-d'œuvre et des compétences adéquates en attirant, fidélisant et formant les talents, en phase avec les besoins évolutifs de l'économie.**

*Ces défis, soumis par la Chambre de Commerce à l'institut IMD en tant que partenaire institutionnel du classement pour le Luxembourg, reflètent les préoccupations phares des entreprises. Ils sont identifiés sur base d'enquêtes régulières effectuées auprès d'échantillons représentatifs de l'économie luxembourgeoise et de retours directs des entreprises.*

<sup>2</sup> L'indicateur est essentiellement déterminé à l'aide de sources nationales et du Global Petrol Prices, les prix retenus correspondant à la moyenne du tarif de référence national, taxes incluses.

## AILLEURS DANS LE MONDE

### Les économies européennes sous forte pression

Le bilan européen dans le classement IMD 2026 est nettement dégradé. La Suisse, qui trônait à la première place mondiale en 2025, recule de deux rangs (3<sup>e</sup>) et cède le sommet à Singapour. Plus largement, les reculs dominent au sein de l'Union européenne (UE). Les baisses les plus sévères touchent la Lituanie (-13 places, 34<sup>e</sup>), qui efface d'un coup l'essentiel de sa progression de 2025, la Roumanie (-12 places, 61<sup>e</sup>), la Belgique et la République tchèque (toutes deux -8 places, respectivement 32<sup>e</sup> et 33<sup>e</sup>). La Finlande perd 5 rangs (19<sup>e</sup>), l'Allemagne 4 (23<sup>e</sup>) et la France 4 également (36<sup>e</sup>). Le Danemark continue son glissement (-2 places, 6<sup>e</sup>), s'éloignant du sommet qu'il occupait encore en 2024.

À rebours, quelques pays progressent. Le Luxembourg réalise la meilleure progression de l'UE avec +6 places (14<sup>e</sup>). Le Royaume-Uni gagne 5 rangs (24<sup>e</sup>). Les Pays-Bas progressent de 2 places et confirment ainsi leur présence dans le top 10 (8<sup>e</sup>).

### L'Asie et le Golfe au sommet

Singapour s'empare de la première place mondiale en 2026, devant Hong Kong (2<sup>e</sup>, +1) et la Suisse (3<sup>e</sup>). Taïwan gagne 2 rangs (4<sup>e</sup>), confirmant la domination asiatique au sommet du classement. Les Émirats Arabes Unis maintiennent leur 5<sup>e</sup> place et s'imposent en tête du pilier performance économique. Une performance inédite qui pourrait être mise à mal par la guerre au Moyen-Orient. La Malaisie poursuit sa spectaculaire ascension (+8 places), se hissant désormais dans le top 15. La Chine progresse de 4 rangs (12<sup>e</sup>), la Thaïlande de 4 également (26<sup>e</sup>), et la Corée du Sud bondit de 6 places (21<sup>e</sup>). Seul bémol : le Qatar recule de 2 rangs (11<sup>e</sup>), sans toutefois quitter le top 15.

### Des États-Unis qui rebondissent, un Canada en retrait

En Amérique du Nord, les dynamiques s'inversent. Les États-Unis regagnent 3 places (10<sup>e</sup>) et réintègrent le top 10. Le Canada, en revanche, recule de 5 rangs (16<sup>e</sup>) après sa belle progression de l'an dernier.

En Amérique latine, la situation reste structurellement difficile. Aucun pays du continent ne figure dans le top 40. Le Brésil poursuit sa chute (-7 places, 65<sup>e</sup>), tandis que l'Argentine enregistre un léger rebond (+4 places, 58<sup>e</sup>), sans parvenir à quitter le bas du classement.

3 Cet indicateur n'est toutefois pas pris en compte dans le classement général.

4 Actuellement, le Luxembourg consomme plus que ce que la nature peut régénérer.

## PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE DU CLASSEMENT IMD

**Le classement IMD 2026 couvre 70 pays et comprend 264 indicateurs (dont 172 sont basés sur des données statistiques et 92 sont issus d'une enquête menée auprès de dirigeants d'entreprises), ainsi que des données contextuelles non prises en compte dans le classement. Il constitue un classement de référence à l'échelle mondiale en matière de compétitivité. La principale nouveauté de cette édition réside dans l'ajout de 16 questions à l'enquête auprès des dirigeants d'entreprises, sur la place et le rôle de l'IA au sein des différentes économies.**

Une certaine prudence est de mise dans l'interprétation des résultats. Ainsi, la spécificité nationale de certains indicateurs peut parfois se prêter difficilement à un exercice de comparaison. Par ailleurs, s'agissant de certaines données utilisées, il convient de préciser que certaines d'entre elles, faute de chiffres officiels des instituts de statistiques nationaux, sont reprises des années antérieures et ne reflètent donc pas la situation actuelle. Cela explique que certaines données utilisées dans le World Competitiveness Yearbook 2026 peuvent remonter jusqu'à 2018.

Le classement IMD demeure un outil utile à la prise de décision pour les autorités politiques des pays concernés car il permet de visualiser rapidement les forces et faiblesses de chacune des dimensions-clés de leur compétitivité. La comparaison peut se faire à la fois dans l'espace (entre le Luxembourg et d'autres zones géographiques) et dans le temps (performances du Luxembourg au fil des années). De manière générale, deux sortes d'indicateurs peuvent être identifiés: les indicateurs d'*input* (par exemple, investissements en infrastructures en pourcentage du PIB) d'une part et les indicateurs d'*output* (par exemple, croissance du PIB) d'autre part. Les indicateurs d'*input* sont les indicateurs les plus à même d'être influencés par les décisions politiques, tandis que les indicateurs d'*output* reflètent, dans une certaine mesure, les résultats de ces décisions.

## LE CLASSEMENT 2026

1	Singapour	36	France
2	Hong Kong	37	Nouvelle-Zélande
3	Suisse	38	Kazakhstan
4	Taïwan	39	Espagne
5	Émirats arabes unis	40	Portugal
6	Danemark	41	Pologne
7	Irlande	42	Chypre
8	Pays-Bas	43	Chili
9	Suède	44	Inde
10	États-Unis	45	Italie
11	Qatar	46	Jordanie
12	Chine	47	Philippines
13	Arabie saoudite	48	Indonésie
14	Luxembourg	49	Slovénie
15	Malaisie	50	Grèce
16	Canada	51	Hongrie
17	Australie	52	Porto Rico
18	Norvège	53	Croatie
19	Finlande	54	Afrique du Sud
20	Bahreïn	55	Kenya
21	Corée du Sud	56	Bulgarie
22	Islande	57	Turquie
23	Allemagne	58	Argentine
24	Royaume-Uni	59	Colombie
25	Oman	60	Pérou
26	Thaïlande	61	Roumanie
27	Vietnam	62	Mexique
28	Estonie	63	Slovaquie
29	Autriche	64	Ghana
30	Japon	65	Brésil
31	Koweït	66	Botswana
32	Belgique	67	Mongolie
33	République tchèque	68	Nigéria
34	Lituanie	69	Namibie
35	Lettonie	70	Venezuela

**Auteurs:** Affaires Économiques  
[eco@cc.lu](mailto:eco@cc.lu)